

SITUATION DE L'ENSEIGNEMENT

La scolarisation n'a jamais progressé à un rythme aussi rapide. En dépit de tous les obstacles, le Ministère de l'Education Nationale poursuit l'application du plan quinquennal qui doit permettre, dès 1963, d'admettre dans les écoles du Maroc, la totalité des enfants âgés de plus de sept ans.

A la dernière rentrée scolaire, 800.000 enfants ont été inscrits dans les établissements primaires du secteur officiel. Si l'on y ajoute les effectifs de l'enseignement privé, de l'enseignement secondaire et de l'enseignement public, le nombre d'un million d'élèves est largement dépassé. Cela représente un taux global de scolarisation de 46 %. De tels résultats, intrinsèquement si encourageants, n'ont pu être obtenus qu'au prix d'un effort financier considérable et d'une politique de réforme et de réorganisation qui commence à porter ses fruits.

REFORME DE L'ENSEIGNEMENT

Au cours de l'importante conférence de presse qu'il a tenue à la veille de la rentrée d'octobre 1960, le Ministre de l'Education Nationale, a évoqué les grandes lignes de la réforme de l'enseignement, dont les premières mesures sont déjà entrées en application :

Le problème consiste à doter le pays d'une charte scolaire et universitaire conforme à ses aspirations profondes et susceptible à la fois de consolider l'attachement de la nation à ses valeurs culturelles et de lui permettre d'accéder au rang d'une jeune nation moderne. Dans cette perspective, un projet de réforme établi par le ministère tend à la révision totale des programmes qui étaient trop diversifiés, mal adaptés ou simplement déshérents en vue :

- d'unifier l'enseignement et de l'arabiser tout en maintenant sa qualité,
- de le moderniser.

L'unification doit aboutir à dispenser le même régime d'études à tous les enfants marocains quels que soient les établissements qu'ils fréquentent.

Par l'étude sérieuse de la langue maternelle et son extension, cette unification permettra la symbiose entre les différents groupements de la nation.

Mais unification et arabisation ne sauraient former l'homme idéal que dans la mesure où cet enseignement est fondé sur une conception moderne, conforme aux exigences du siècle, et dans la mesure où il est dispensé par des enseignants de valeur. D'où la nécessité de donner à l'enseignement une structure nouvelle visant la formation de cadres moyens, de cadres de maîtrise et de cadres supérieurs. Ainsi, le cycle de l'enseignement primaire ne comporte plus que cinq années de scolarité, qui « déboucheront » soit sur l'enseignement secondaire, soit sur un cycle primaire complémentaire de deux ans.

L'enseignement secondaire lui-même offre deux formules : d'une part un enseignement dit « long », réparti en six années (trois années de culture générale et trois années de spécialisation), d'autre part un enseignement dit « moyen », qui donne un complément de formation aux élèves destinés à constituer les cadres moyens de la nation, et qui ne comporte que trois années d'études.

Ce qui caractérise ce système, c'est donc à la fois son extrême souplesse et son adaptation aux besoins réels du pays. En ce domaine plus qu'en tout autre, il faut éviter l'utopie.

En même temps, se poursuit l'arabisation progressive de l'enseignement.

Une première étape dans l'arabisation de l'enseignement primaire avait été réalisée en 1958, date à laquelle il avait été décidé de donner l'enseignement entièrement en arabe pendant la première année (cours préparatoire).

Une seconde étape a été abordée en octobre 1960 par l'arabisation de l'enseignement de la seconde année.

Un effort constructif très important a été réalisé cette année pour la mise au point de programmes d'études adaptés aux besoins actuels du Maroc.

Des programmes et des instructions pédagogiques ont été établis :

- pour l'enseignement de l'arabe, dans les écoles primaires ;
- pour l'enseignement du français dans les écoles primaires.

Pour mesurer le chemin parcouru depuis 1956, il suffit de considérer qu'en 1956 le temps consacré aux études en langue arabe représentait seulement 33 % de la durée totale des études primaires. En 1960, sur les 5.400 heures de travail de la scolarité primaire, 3.780, soit 70 % seront assurées en arabe.

FORMATION DU PERSONNEL

Un plan de développement de la scolarisation n'est viable que s'il s'accompagne d'un plan de formation du personnel enseignant.

En 1959, 450 élèves-maîtres marocains sont sortis des écoles régionales d'instituteurs, après avoir subi une année de formation pédagogique.

En octobre 1960, 1.000 élèves-maîtres ont été admis en stage, afin de constituer les cadres de la rentrée de 1961.

Cette progression constante des effectifs est un fait particulièrement encourageant qui s'explique par deux raisons essentielles.

1° Par le nombre sans cesse croissant de jeunes gens marocains qui ont subi avec succès des examens qui terminent le premier cycle secondaire, et qui entrent ainsi sans concours dans les écoles régionales. (Ce mouvement serait d'ailleurs plus net encore, et la sélection des candidats meilleure, si l'entrée des jeunes gens et des jeunes filles dans la carrière était encouragée par la réévaluation des traitements du personnel enseignant).

2° Par la mise en service, chaque année, de plusieurs écoles régionales nouvelles. En effet, celles-ci sont actuellement au nombre de seize. Pendant l'année écoulée, des écoles régionales ont été construites à Oujda, Fès, Casablanca, d'autres ont été ouvertes à Settat et Safi.

Par ailleurs, un nouvel effort sera accompli dans l'enseignement du premier degré en 1961. En effet, le ministère va porter à 1 500 élèves la capacité des écoles régionales. Trois écoles régionales nouvelles seront construites à Ksar-es-Souk, Ouarzazate et Rabat.

D'autre part, le Ministre a établi des programmes et des instructions pédagogiques destinés à ouvrir davantage l'esprit des élèves-maîtres vers les problèmes de la vie religieuse, sociale, culturelle et économique du Maroc nouveau. En ce qui concerne

les maîtres déjà en exercice le Ministre prépare actuellement, avec le concours d'un expert de l'UNESCO, un programme de perfectionnement des instituteurs recrutés directement par les inspecteurs, et qui n'ont pas pu bénéficier de la formation pédagogique dispensée par les écoles régionales.

Ce personnel sera soumis à des stages organisés en dehors des heures de service et qui se poursuivront pendant trois années. On assurera ainsi un relèvement sensible de la qualité du personnel, qui se pénétrera en outre de l'importance de l'enrichissement permanent de sa propre culture. Cette recherche constante du progrès, ce souci de se surpasser, évitent aux maîtres les dangers de la routine, et conditionnent la richesse et l'efficacité de leur enseignement.

LE PRAGMATISME DE L'ECOLE

En l'absence de statistiques officielles (les résultats du recensement annuel des effectifs scolaires ne sont guère connus avant le mois de février), il est cependant possible de constater que, dans tous les secteurs, l'afflux des effectifs est considérable. Dans l'enseignement primaire, on a dû souvent pratiquer le système des classes à mi-temps, dans le secondaire et le technique, les locaux se révèlent exigus, dans l'enseignement supérieur même le nombre des étudiants s'élève rapidement. Il est réconfortant de noter que cet accroissement numérique n'a jamais été obtenu au détriment de la qualité de l'enseignement. Aucun secteur n'a été sacrifié à l'autre, tous ont profité des efforts de l'administration.

Cela est dû à la conception même qui inspire les décisions du Ministre de l'Education Nationale. Celui-ci, en effet, n'a jamais cessé de proclamer l'unité fondamentale de l'enseignement et le pragmatisme de l'école. Ces dogmes, inspirés par le bon sens, il les a traduits dans le concret par des réalisations hardies, qui visent à unir de plus en plus étroitement l'évolution de l'enseignement à l'évolution générale de la nation.

Cet impératif, le Ministre l'a formulé à plusieurs reprises et ses paroles montrent bien qu'en matière d'enseignement on ne peut rien bâtir de solide et de durable si on ne prend pas des assises véritablement nationales :

« Il ne faut donc pas céder à cette phobie du concret et de l'utile qu'entretiennent certains esprits. Il faut orienter de plus en plus l'enseignement vers la pratique et nous entendons par-là lui conférer une utilité sociale et économique de plus en plus marquée. Assigner à chacun une place dans l'édifice national, assurer à tous les jeunes un emploi rémunérateur correspondant à leurs aptitudes, faciliter aux enfants l'accès à la vie des adultes en leur évitant les dangers d'une prise de conscience trop brusque de leurs responsabilités civiques, telle doit être désormais la vocation de l'école marocaine. Elle sera, aussi, dans l'avenir, pour nous tous, une raison de légitime fierté ».